



UNIVERSITÉ RENNES 2

UFR Sciences sociales

Département d'Administration économique et sociale



Licence professionnelle

Métiers des administrations et des collectivités territoriales

Métiers de l'administration territoriale

OBJECTIFS

Une formation adaptée aux mutations des collectivités territoriales.

Les collectivités territoriales sont en pleine mutation : réforme territoriale, nouveau périmètre et nouvelles compétences des établissements publics de coopération intercommunales (EPCI), communes nouvelles...

Une montée en qualification des agents de l'administration territoriale s'impose.

La formation professionnelle initiale et continue doit répondre aux nouvelles exigences des emplois territoriaux.

La licence professionnelle Métiers de l'Administration Territoriale offre une véritable formation professionnelle à la polyvalence des métiers administratifs.

Elle répond aussi à la demande des collectivités territoriales et des établissements de coopération intercommunale (EPCI), de recruter des agents qualifiés, capables d'autonomie, dotés d'une culture administrative et managériale dans le nouveau contexte numérique, et formés à des spécialités dans les domaines des finances, marchés publics, affaires foncières, ressources humaines, action sociale, et aménagement...

Débouchés :

La formation doit répondre au bout d'un an à la forte demande de deux types d'employeurs :

- les centres de gestion, qui, grâce à leurs services d'emploi temporaires, permettent à terme une insertion rapide en collectivités grâce à l'expérience acquise (120 recrutements par an sur la Bretagne).
- ▶ les collectivités territoriales ou établissements publics (communes, départements, région, structures intercommunales, foyers-logements, OPAC) par recrutement contractuel et/ou après la réussite à un concours dont la préparation est intégrée à la formation.

PUBLICS CONCERNES

Formation initiale:

▶ Étudiants titulaires d'un diplôme bac + 2 (DUT, BTS, 2e année de licence) ou bénéficiant d'une validation des acquis pédagogiques désireux de rejoindre un champ professionnel en plein développement.

Formation continue:

- Demandeurs d'emploi ou en transition professionnelle
- Salariés du secteur privé ou public
- Personnes en reconversion professionnelle. Modalités d'accès :
- Reprise d'études
- Contrat ou période de professionnalisation
- Dispositifs de validation (VAE, VES, VAPP)
- Modularisation : parcours à la carte

Pour tout renseignement : sfc@univ-rennes2.fr 02 99 14 20 36

LA FORMATION

La licence se décompose en deux parcours :

- Métiers de l'administration territoriale (MAT) à Rennes.
- Métiers techniques des collectivités territoriales (MTCT) à Saint-Brieuc.

Cette formation en alternance est organisée sur deux semestres. Elle est composée de 71 jours de formation théorique, 85 jours de stage en collectivité et 27 jours consacrés aux travaux personnels et à l'autoformation.

Cette licence met l'accent sur le développement de l'auto-formation, l'organisation d'événements territoriaux et de visites au sein de collectivités.

Les modalités de validation de la formation sont diverses : monographie communale, un dossier administratif, un cas pratique, un rapport de stage, la réalisation d'un mémoire professionnel permet l'intégration des contenus et le développement du regard critique.

STAGE

Le stage permet à l'étudiant de vivre une expérience formatrice et enrichissante dans un environnement professionnel. Il sera amené à réaliser concrètement une ou plusieurs missions au sein d'une collectivité territoriale en étant encadré à la fois par un tuteur professionnel (maître de stage) et un enseignant.

La durée du stage est de 17 semaines en collectivité soit 595 heures. Il s'étend sur une période de 10 mois à raison en moyenne de 2 semaines par mois. Il s'agit ici de la mise en place d'une véritable alternance qui permet à l'étudiant de mettre progressivement en pratique les enseignements théoriques reçus pendant les semaines de cours.

Pour connaître les conditions d'obtention des conventions de stage, renseignez-vous auprès du SUIO-IP, service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle.

COMPÉTENCES SAVOIRS

- être capable de se positionner en tant que professionnel territorial dans un ensemble administratif français,
- être capable de comprendre l'effet des dynamiques sociétales régionales, françaises et européennes sur les systèmes d'administration,
- ▶ être capable de saisir la complexité de la réalité du système politico-administratif local,
- être capable d'utiliser les outils de l'action administrative dans un contexte donné, tout en en maîtrisant les limites et le rôle des différents acteurs en interaction
- ▶ être capable d'assurer la pratique de comptabilité publique de premier niveau et d'appréhender les évolutions de la e-administration.
- conduire des dossiers du niveau de la gestion en utilisant les techniques appropriées, respectant les formes légales, les objectifs fixés et les délais.
- > se situer dans une équipe et utiliser le mode de communication le plus adapté pour limiter la perte d'informations à transmettre.



LES ENSEIGNEMENTS

Semestre 5

Cadre d'exercice des collectivités territoriales

- Gestion locale et gestion administrative
- Europe et collectivités infra-étatiques
- Organisation structurelle des collectivités

Les outils de l'action administrative territoriale

- Droit administratif général
- Droit administratif spécial
- La comptabilité publique
- Droit de l'action sociale

La gestion des dossiers territoriaux

- Les techniques de gestion des dossiers
- L'organisation du travail de gestion au sein d'une équipe
- Organisation structurelle des collectivités

Stage pratique en collectivité

Langue

Anglais

Semestre 6

Le projet pédagogique tuteuré

- Préparation à l'intégration professionnelle
- Construction du projet pédagogique tuteuré autour du mémoire
- Analyse pratique des stages

Unité de spécialisation (au choix parmi les 4 options suivantes):

- Finances et marchés publics
- Urbanisme et affaires foncières
- Gestion des activités ressources humaines
- La gestion de l'action sociale

Stages pratiques en collectivités

Langue

Anglais

LES PARTENAIRES

L'université Rennes 2 et cinq partenaires professionnels ont participé activement à la conception de ce cursus : les quatre centres de gestion de la fonction publique territoriale de Bretagne, établissements publics départementaux issus des lois de décentralisation et le CNFPT. Leur rôle est de conseiller les collectivités en matière de gestion de personnel. Ils assurent, entre autres, l'organisation de concours et mettent à la disposition des collectivités du personnel pour des missions non permanentes. Cette coopération étroite au plan régional entre universitaires et professionnels a permis la conception de ce dispositif innovant.

QUELQUES CHIFFRES

Effectifs 2015-2016

47 étudiants

Taux de réussite des présents aux examens

100 %

Taux d'insertion professionnelle* à 30 mois

95 %

*Taux d'insertion = nombre de diplômés en emploi / population active

SUIO-IP

(Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle)

Question relative à l'orientation : r2suio@univ-rennes2.fr

DÉVU

(Direction des études et de la vie universitaire)

Question relative à la scolarité : devu@univ-rennes2.fr

Inscriptions:

www.univ-rennes2.fr/devu/inscription

UNIVERSITÉ RENNES 2

Campus Villejean (Rennes)
Place du recteur Henri Le Moal
CS 24307
35043 Rennes cedex

Tél. : +33 (0)2 99 14 10 00

UFR SCIENCES SOCIALES

(Unité de formation et de recherche en sciences sociales)

Directeur de l'UFR : Johan Oszwald

Directeur du département AES : Philippe Métay

Responsable de la formation : Danielle Charles-Le Bihan Accueil de l'UFR : porte A220

du lundi au jeudi, de 14h à 17h le vendredi de 13h30 à 16h30

Tél.: 02 99 14 17 89

CONCEPTION / SERVICE COMMUNICATION RENNES 2 IMPRESSION / IMPRIMERIE UNIVERSITÉ RENNES 2

Édité en décembre 2016 (document non contractuel)



WWW.UNIV-RENNES2.FR